

[document-2.pdf](#) Après le carnage du 13 novembre : solidarité et résistance ! - Réforme du collège : Refusons les formations de propagande **Après les attentats agissons pour la démocratie, le progrès social, contre la répression sociale et syndicale** Dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre, de terribles attentats ont eu lieu dans les Xe et XIe arrondissements de Paris ainsi qu'aux abords du Stade de France à Saint-Denis, faisant 130 morts et plusieurs centaines de blessé-e-s. Notre émotion est immense. Nous sommes frappé-e-s de tristesse, choqué-e-s, révolté-e-s. Nous exprimons notre plus grande solidarité humaine aux blessé-e-s et aux proches des victimes. Nous condamnons de toutes nos forces ces attaques, leurs instigateurs et ceux qui revendiquent ces attentats. Tout, dans le projet de DAESH et dans cette organisation, est en opposition complète aux valeurs qui animent notre action syndicale : la raison, la solidarité, la justice, la démocratie. Ce sont ces valeurs qui doivent continuer à guider notre action dans ces circonstances si difficiles. Déjà, les attentats sont l'objet de multiples récupérations et instrumentalisation, il faut les refuser et les dénoncer. Ils ne doivent pas servir de prétexte à une restriction des libertés publiques. Alors que les spectacles du sport de compétition et les rencontres commerciales sont autorisés, la prolongation de l'état d'urgence, les interdictions de manifester et les restrictions des droits syndicaux sont inacceptables. La répression de celles et ceux qui continuent à utiliser leur droit de manifester ne peut pas rester sans réaction massive de l'ensemble du mouvement social ! **Réforme du collège : refusons les formations de propagande** SUD demande toujours l'abrogation de la réforme du collège et appelle à la grève intersyndicale le mardi 26 janvier. Loin des discours élitistes et anti-pédagogies que l'on entend un peu partout, SUD éducation dénonce l'accroissement des inégalités que va impliquer cette réforme. SUD éducation défend le droit à la formation. Les formations « réforme du collège » se font sur le dos du droit à la formation continue des personnels. SUD éducation s'oppose à la multiplication des hiérarchies intermédiaires (conseil pédagogique, « formateurs relais »...) ainsi qu'à l'allongement du temps de travail engendré par le fait que ces formations obligatoires sont organisées le plus souvent hors du temps de service devant élèves.

Documents joints

[document-2.pdf](#)